

MANAGER LE TELETRAVAIL

Ce que vous vivez

Manager à distance ne s'improvise pas. Télétravail ou organisation hybride, les repères évoluent : comment maintenir le lien, garantir la qualité du service, prévenir les risques d'isolement, piloter l'activité sans basculer dans le contrôle permanent ?

Dans la fonction publique, l'encadrement à distance repose sur une posture managériale adaptée, un cadre juridique clair, et une capacité à faire vivre la cohésion d'équipe... même derrière un écran.

Cette formation propose aux managers un temps d'analyse, de structuration et d'entraînement pour poser les bons jalons et manager avec justesse, à distance comme en présence.

Pour qui

Pour les managers en charge de l'encadrement d'une équipe où se pratique le télétravail.

2 jours (14h)

Présentiel ou à distance selon les besoins de votre structure

1 390 € HT

Objectifs de la formation

- Connaître le cadre juridique en vigueur et les obligations liées à la mise en œuvre du télétravail
- Ajuster sa posture managériale aux spécificités du travail à distance ou hybride
- Mettre en place un pilotage clair et souple à la fois
- Détecter les signaux de tension ou d'isolement dans ses équipes
- Maintenir la cohésion et la dynamique collective malgré la distance
- Utiliser les outils numériques avec discernement, sans alourdir les échanges

Méthodes pédagogiques

- Apports ciblés sur les aspects juridiques, organisationnels et humains
- Études de cas issus du secteur public
- Mises en situation de management à distance
- Echanges de pratiques
- Élaboration d'un plan d'actions personnel

Modalités d'évaluation

- Recueil d'attentes et analyse des besoins (avant la formation)
- Observation et évaluation des mises en situation
- Retour croisé sur les pratiques managériales

POUR CONNAITRE LES DATES DES PROCHAINES SESSIONS OU DEMANDER UN DEVIS, NOUS CONTACTER

59 Rue Claude Chappe
78370 Plaisir

☎ 01 30 79 53 98 ✉ 01 30 79 53 99 ✉ contact@excellensformation.com

Contenu de la formation

S'approprier le cadre juridique du télétravail

- L'évolution du télétravail dans la fonction publique depuis la crise sanitaire
- Ce que dit l'accord du 19 février 2024 : droits, obligations, indemnisation, réversibilité
- Éligibilité, fréquence, organisation : marges de manœuvre et responsabilités de l'encadrant

Repenser son management à l'ère du travail hybride

- Adapter son style managérial : confiance, autonomie, pilotage par objectifs
- Déléguer et suivre sans contrôler à outrance
- Mettre en place des points réguliers, équilibrer présence et distance

Prévenir les risques psychosociaux liés au télétravail

- Isolement, charge mentale, porosité des temps de vie : quels signaux repérer ?
- Développer une vigilance managériale sans intrusion
- Soutenir l'équilibre pro/perso et instaurer des limites saines

Faire vivre la cohésion d'équipe à distance

- Rituels, réunions, points individuels : donner du rythme sans surcharger
- Encourager la communication informelle et le lien interpersonnel
- Valoriser la contribution de chacun dans un collectif parfois éclaté

Mieux utiliser les outils numériques sans solliciter à outrance

- Panorama des outils collaboratifs adaptés à la fonction publique
- Bonnes pratiques de communication écrite et visuelle
- Gérer la surcharge informationnelle et préserver l'attention collective

Profil de l'intervenant

Formateur ou formatrice experte en management public et de la relation à distance, avec une expérience confirmée de l'encadrement hybride. Pratiquant une pédagogie active, ancrée dans les réalités du terrain et attentive aux dimensions humaines du management.

Accessibilité

Nous nous engageons à rendre cette formation accessible, avec des supports adaptés et des aménagements possibles selon les besoins de chaque participant.

POUR CONNAITRE LES DATES DES PROCHAINES SESSIONS OU DEMANDER UN DEVIS, NOUS CONTACTER

59 Rue Claude Chappe
78370 Plaisir

☎ 01 30 79 53 98 ✉ 01 30 79 53 99 ✉ contact@excellensformation.com

Organisme certifié Qualiopi
sous le n°2020/89914.1
pour les actions de formation.

SAS au capital de 7 500€
SIREN 502 197 551 RCS Versailles - SIRET 502 197 551 00034
Code APE : 8559 A - N°TVA : FR14502197551 - OF N°11788063378
www.excellensformation.com